

2024-06-20

2023-5574

## **Pyroxasulfone 85 WG MUP**

Granulés Mouillables

### **PRINCIPE ACTIF :**

Pyroxasulfone..... 85,00 %

N° D'HOMOLOGATION 35222

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**Avertissement, contient l'allergène sulfites.**

CONTENU NET : 1 – 1 000 kg

Titulaire d'homologation aux États-Unis/renseignements au public :

K-I Chemical U.S.A. Inc.

5425, chemin Page, bureau 160

Durham (NC) 27703

1-914-682-8934

## **MISES EN GARDE**

### **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

Sensibilisant cutané potentiel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblées.  
NE PAS contaminer les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. .

## **MODE D'EMPLOI**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la ***Loi sur les produits antiparasitaires***. Lire la fiche technique pour les détails concernant la composition. **PREMIERS SOINS**

### **En cas d'ingestion**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### **En cas de contact avec la peau et les vêtements**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **En cas d'inhalation**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Apporter l'étiquette du contenant ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.**

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un endroit frais, sec et bien aéré. Afin d'empêcher toute contamination, ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens doivent éliminer les principes actifs et les contenants superflus conformément à la réglementation municipale ou provinciale/ territoriale. Pour des précisions, notamment sur le nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant ou avec l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.